

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION COURS DU JOUR 2019-2020

SEMESTRE 1 (Septembre à Décembre) : 950€ ANNÉE (Septembre à Mai) : 1900€

Merci de remplir ce document de manière lisible (Please complete clearly this form)

Date limite de pré-inscription (dans la limite des places disponibles) Deadline for pre-registration (subject to availability) :

→ Pour les nouveaux étudiants : 23 mai 2019

→ Pour les inscrits du 2nd semestre 2018/2019 : 7 juin 2019

(Students who have never studied at the DEFLE)

(Students who have studied during the 1st semester of the academic year 2018-2019)

ÉTAT CIVIL (Civil status)

Madame (Madam) Monsieur (Sir)

Nom de naissance : Nom marital :
(Birth name) (Married name)

Prénom :
(Given name)

Né(e) le :/...../19..... ou 20..... Ville : Pays :
(Born on) (Town) (Country)

Nationalité :
(Nationality)

COORDONNÉES PERSONNELLES (Personal details)

Adresse en France

.....
(Address in France)

Code postal : Ville :
(Postcode) (Town)

Adresse à l'étranger

.....
(Address in your home country)

Code postal : Ville :
(Postcode) (Town)

Pays :
(Country)

➤ A quelle adresse souhaitez-vous recevoir votre attestation de pré-inscription ? (Merci de cocher votre préférence)

Where do you want to receive your pre-enrolment certificate (Please tick the box of the appropriate answer)

Numéro de téléphone (Phone number) :

Adresse e-mail personnelle (Personal e-mail address) :

DIPLOME ÉQUIVALENT AU BACCALAURÉAT (Secondary school certificate equivalent to the French Baccalauréat)

Diplôme équivalent au Baccalauréat :
(Secondary school certificate equivalent to the French Baccalauréat)

Année d'obtention : Pays :
(Year of completion of secondary school certificate equivalent to the French Baccalauréat) (Country)

INSCRIPTION (Registration)

Merci de joindre les éléments suivants avec cette fiche complétée :

(Please attach the following documents to this form completed)

- la photocopie de votre pièce d'identité (en cours de validité) (copy of a valid identity document)
- la photocopie de votre diplôme de fin d'études secondaires ou universitaires et sa traduction assermentée en français (copy of your secondary school certificate equivalent to the French Baccalauréat or University degree and a sworn translation)
- le paiement ou la preuve de votre paiement pour les virements bancaires (payment or the proof of your payment)
- pour les inscrit(e)s au second semestre de l'année universitaire 2018-2019 : photocopie de votre carte étudiante ou certificat de scolarité (Students who have studied during the 1st semester of the academic year 2018-2019 will have to provide us a copy of their student card or certificate of school attendance)

Vous pouvez envoyer votre dossier par courrier postal ou le déposer directement à l'accueil du DEFLE (you can send your application by postmail or come directly to our office at the Defle) :

Inscription cours du jour - DEFLE
Université Bordeaux Montaigne
Domaine universitaire
33 607 PESSAC Cedex

MODE DE PAIEMENT (Payment methods)

Carte Bancaire (seulement à l'accueil du DEFLE) Chèque à l'ordre de : Agent comptable Université Bordeaux Montaigne Virement Espèces
(Credit Card, only possible at the DEFLE) (Bank Check) (Bank Transfer) (Cash) N° bordereau

Merci de préciser le nom et le prénom de la personne qui paie la formation (Please indicate the name of the person who paid) :

CHARTRE (Charter)

CHARTRE (Charter)

- Je m'engage à assister de manière assidue aux 16 heures de cours hebdomadaires et à participer aux examens *li undertake to attend with diligence the weekly 16 hours and to take the exams.*
- J'ai bien pris connaissance des conditions de remboursement (voir au dos). *(I have been noticed about the refund's conditions (at the back)*
- J'autorise l'Université Bordeaux Montaigne à utiliser à titre gracieux mon image : Oui Non *(i authorize the university to use my image)*

Attention : Tout dossier reçu hors délai (le cachet de la poste faisant foi) sera refusé. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

Un étudiant ne peut pas s'inscrire plus de deux fois dans le même niveau. Le règlement s'effectue en 1 seule fois.

Important : Any application received after the deadline will be accepted (stamp of the post). No time limit will be accepted. Students cannot attend more than twice the same level. The payment has to be done in once.

Date : / /

Signature (obligatoire) :

Tourner la page



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Inscription administrative (Administrative registration)

Vous recevrez une attestation de **pré-inscription** par **courrier postal** à l'adresse que vous nous avez indiquée (merci de cocher la case correspondante). Cette attestation est utilisée pour obtenir votre visa étudiant (visa D) mais elle ne fait pas office de document officiel pour votre inscription définitive. *You will receive a **pre-enrolment certificate** by general mail to the address you have indicated on the application form. This certificate will be used to get your student visa but it does not constitute an official document for your final registration.*

Afin de vous inscrire **définitivement**, vous serez convoqué(e) pour faire votre inscription administrative au début des cours. Cette inscription est **obligatoire** pour passer vos examens et recevoir votre diplôme. **Nous n'accepterons pas de retard d'inscription administrative au-delà de 4 semaines après le début des cours.** *At the beginning of the courses, you have to do your administrative registration in order to be duly registered. This registration is **mandatory** to take your examinations and to be graduated. No delay beyond four weeks will be accepted.*

Merci de présenter lors de cette inscription administrative, votre **attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante** délivrée par le CROUS ainsi qu'une pièce d'identité ou la carte étudiante pour les anciens étudiants.

Please present your certificate of payment "Contribution Vie Etudiante" delivered by the CROUS and your ID or student card for the former student.

Contribution Vie Etudiante

Cette étape est obligatoire (même si vous êtes exonéré) : sans preuve d'acquiescement, vous ne pourrez pas vous inscrire à l'université.

This step is compulsory (even if you are exempt): without any proof of acquittal, you will not be able to register in our university

- Montant : 90.00€ / Fees : €90
- Tous les étudiants doivent la payer sauf / Every student has to pay this contribution except :
 - les étudiants ayant le statut de réfugié / Students who are refugees
 - les étudiants sous protection subsidiaire / Students under subsidiary protection
 - les étudiants demandeurs d'asile / Students who are asylum seekers
- Tous les étudiants doivent posséder une adresse e-mail personnelle / Every student must have his own e-mail address

Vous devez vous inscrire sur : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/enregistrement> et présenter votre attestation ou votre numéro d'exonération lors de votre inscription administrative.

You have to create my account on : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/enregistrement> and show your certificate or your code for your administrative registration.

Conditions de remboursement (Refunding policy)

Voici les conditions de remboursement fixées au Conseil du DEFLE du 18 février 2014 : / Find below the conditions to ask a refund :

- Refus de visa / Non acceptance of visa
- Problème de santé majeur (justification médicale impliquant une impossibilité de se rendre en cours) / Health problems (with a medical prescription involving an impossibility to attend courses.)
- Raison familiale obligeant un déplacement du lieu d'habitation (justificatif de déplacement hors agglomération bordelaise) / Family reason obliging a movement from the living place (with a proof of moving out Bordeaux suburb).
- Acceptation dans un autre cursus universitaire ou non universitaire (hors FLE avec justificatif) / Acceptance in another university or non university courses (out of FLE with a proof)
- Décès (remboursement à la famille au prorata du nombre de semaines d'enseignement non suivi) / Death (refund to the family in proportion of the teaching not attended)

Ces conditions ne sont recevables que si l'étudiant n'a pas commencé les cours (en dehors du cas de décès). Les remboursements ne sont plus possibles lorsque l'inscription administrative a été finalisée. *These conditions are valid only if the student doesn't have started the classes (except of the death case). The refunds are not possible anymore if the administrative registration has been done.*

La Direction du DEFLE se réserve le droit de demander au Président à titre exceptionnel et pour des raisons non prévues par le vote du CA de l'université, un remboursement total ou partiel. *The direction of the Defle keeps the right to ask exceptionally and for any other reason (not voted) to the President a half or total refund.*